MONTREAL Infos

Bulletin municipal de la ville de Montréal du Gers - Année 2012

www.montrealdugers.com

SOMMAIRE

Editorial ..... p 3

Finances ..... p 4

Délibérations ..... p 5 - 6

Interco ..... p 7 à 10

Patrimoine ..... p 11

Cadre de vie ..... p 12 - 13

Tourisme ..... p 14

Paléontologie ..... p 15

Carte ..... p 16 - 17

Education / Culture ..... p 18 - 20

Social ..... p 21 - 22

Associations ..... p 23 - 29

Sécurité / Prévention ..... p 30

Etat civil ..... p 31

MONTREAL INFOS
Bulletin municipal de la ville de Montréal du Gers. Janvier 2013.
Directeur de Publication :
Gérard BEZERRA
Adjoint à la communication :
Michel LAFFARGUE
Comité de rédaction :
Huguette CARLES, Christian DUFFAU, Pierrette SEGAT
Secrétariat de rédaction :
Alain Huc de Vaubert
Coordination :
Françoise FAVERY, Marie-Françoise TAUZIEDE,
Ludovic LAFONTAN
Crédits photos :
Eric CHARLES, Mairie, Office de Tourisme, Michel Laffargue
Tirage 700 exemplaires
Création, réalisation & impression : Feuille à feuilles - Condom
Imprimé avec un programme de reconnaissance
de certification forestière sur presse numérique
Contact Mairie : 05.62.29.52.00
Courriel : mairie-montreal@wanadoo.fr
Site : www.montrealdugers.com

ÉDITORIAL

Chers Administrés,

Au terme de l'année, nous revenons naturellement vers vous pour faire le bilan des actions communales et de la vie de notre petite cité.

Votre bulletin municipal vous permettra de constater une fois de plus, que notre monde associatif est très actif et dynamique.

L'année 2012 a été voulue par le Conseil Municipal comme une année de pause et de transition afin de préparer et réaliser, dans la mesure du possible, des investissements d'envergure pour 2013.

Ceux-ci tiennent en trois points principaux :

- continuer la mise en valeur et la sauvegarde de la villa gallo-romaine de Séviac avec le SIVU du Pôle Archéologique. Le projet est en phase de finalisation. En collaboration avec les aides de l'État, de la Région et du Département, la participation de la commune devrait s'élever à un million trois cent mille euros, pour un projet total de près de trois millions d'euros. Notre petite commune ne pouvant s'engager seule pour un tel montant, nous cherchons des solutions à travers le mécénat pour essayer de rendre ce projet supportable et crédible pour nos finances. Nous nous prononcerons sur la suite à donner à ce dossier selon les résultats obtenus.

- L'an passé, je vous avais informé que la Communauté de Communes de La Ténarèze avait pris en charge l'étude de faisabilité pour une base de loisirs biologique à Montréal. À ce jour, la première étude a révélé un coût trois fois supérieur à l'estimation de départ. Le bureau d'études a été prié de revoir sa copie, mais malgré une baisse significative dans la deuxième étude, celle-ci ne nous convient pas encore totalement. Les élus communautaires devraient prochainement se prononcer sur une troisième solution, sachant que le Président de la Communauté de Communes a confirmé sa volonté de voir aboutir un projet à Montréal en 2013

- Notre population vieillit (bon nombre de nos concitoyens nous ont encore quitté cette année). Pourtant, notre village reste attractif : une vie associative dynamique avec des rendez vous traditionnels et incontournables, des commerçants, artisans et services actifs, dont notre école communale avec sa centaine d'élèves un embellissement permanent et en développement, un village de caractère et des futurs projets d'envergure. Sept hectares de terrain viennent d'être achetés pour créer un lotissement au lieudit Bitalis. Le géomètre a été chargé d'établir le plan définitif d'une première tranche de vingt-six lots dont les travaux doivent débuter au 2e semestre 2013.

Tout au long des dernières années, nous avons réussi à ne pas augmenter les impôts communaux, malgré des investissements importants. Il en sera de même pour 2013, bien que l'État ait gelé les dotations financières en 2013 et prévoie de les réduire encore pour 2014 et 2015.

En attendant la traditionnelle cérémonie des vœux, qui aura lieu le Samedi 26 janvier à 11 h 30 à la salle Multimédia, je ne puis achever cet éditorial sans vous présenter au nom du conseil municipal et de moi-même, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année, qui peut apparaître pleine d'incertitudes, mais aussi porteuse d'espoir pour nous tous.

Gérard Bezerra

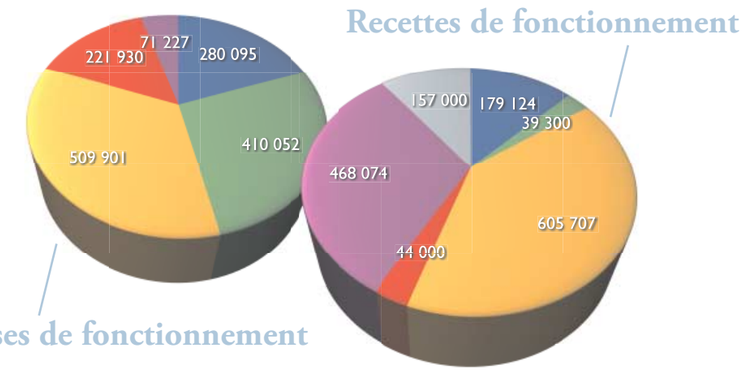

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Indemnités maire et adjoints, cotisation sécurité incendie, participation aux syndicats, subvention aux associations
- Intérêts des emprunts
- Virement à la section d'investissement
- Remboursement sur rémunération
- Concession cimetière, droit voie publique, cantine, remboursement CAF …
- Impôts et diverses taxes
- Dotations Etat et autres
- Locations diverses
- Excédent

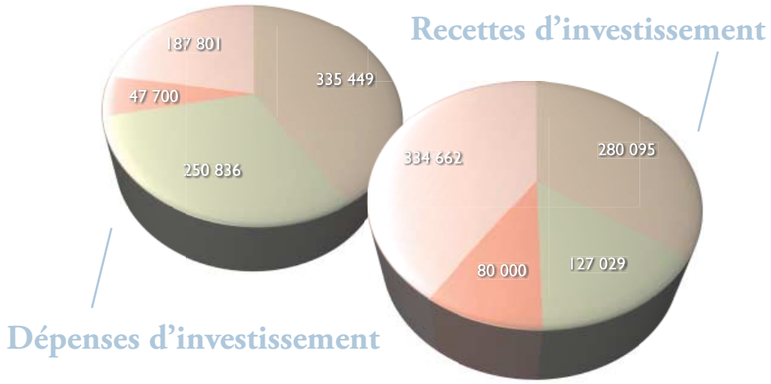

- Acquisitions diverses
- Travaux
- Remboursement emprunts
- Déficit
- Subventions Etat et autres
- Emprunts
- Remboursement TVA, Taxe Locale d'Equipement et excédents de fonctionnement
- Virement de la section de fonctionnement

Compte Administratif 2011

Ce document rend compte de la réalisation des dépenses et des recettes de l'année 2011. Le conseil municipal réuni le 16 mars 2012 approvait à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2011 de la commune.

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses réalisées	1 153 741.53 €	Dépenses réalisées	814 760.18 €
Recettes réalisées	1 574 277.71 €	Recettes réalisées	573 348.03 €
Excédent	420 536.18 €	Déficit	241 412.15 €

BUDGET 2012

Le 11 avril dernier, à l'unanimité des 12 membres présents, le conseil municipal votait le budget primitif 2012, qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 493 205 € et à 821 786 € en investissement. Les taux d'imposition restent inchangés.

Principaux travaux réalisés :

Bâtiments communaux ..... 98 206 €
Mobiliers ..... 21 475 €
Jeux école ..... 7 656 €
Plantations et parking ..... 6 108 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2012

• Augmentation de loyers communaux de 2,11 %.

• Augmentation des charges locatives de la résidence Charles De Gaulle, qui étaient restées inchangées depuis 1990. Elles seront désormais de 21 € mensuels par appartement.

• Augmentation repas cantine adultes à 7,50 €

• Augmentation cantine enfants à 3 €

• Augmentation de la participation des communes avoisinantes dont les enfants fréquentent le groupe scolaire à 600 € par élève.

• Mme Pierrette Segat est désignée élue référent pour l'emploi pour faciliter soutenir l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

• M. Sébastien Lansmant est désigné Correspondant Informatique et Liberté

• Acceptation et signature de la charte de qualité de l'association des Plus Beaux Villages de France, qui impose de sérieux aménagements afin de pouvoir conserver ce classement.

• Approbation du principe de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

• Après avoir rejeté des demandes d'aides financières pour les voyages scolaires d'enfants scolarisés aux lycées de Condom et Auch, le conseil décide que chaque nouvelle demande sera accordée aux enfants inscrits à l'école de Montréal.

Séance du 16 mars 2012

• Vote des comptes administratifs et de gestion 2011 de la commune et du CCAS approbation du Compte de gestion du receveur approuvés par le conseil municipal.

• Renouvellement de la mise à disposition d'un agent municipal au SIVU du pôle archéologique Elusa-Séviac pour assurer la régie des recettes de Séviac.

• Convention de mise à disposition de personnel et de matériel communal au service des Établissements Publics de Coopération Intercommunale afin de mutualiser les moyens et réaliser des économies d'échelle.

• Approbation de l'extension du périmètre de la communauté de communes de La Ténarèze aux communes de Valence-sur-Baïse et Saint-Orens-Pouy-Petit.

• Demande de labellisation « Station Verte » et adhésion à la Fédération Française des Stations Vertes et Villages de Neige.

• Acceptation de la révision du loyer de la salle communale située au rez-de-chaussée de la mairie.

Séance du 11 avril 2012

• Maintien des taux d'imposition et vote des trois taxes : habitation, foncière bâti, foncière non bâti.

• Vote des subventions aux associations pour un montant total de 71 400 €.

• Vote des budgets primitifs de la commune et du CCAS.

• Modification du tableau des effectifs pour la création de cinq emplois d'agents de maîtrise chargés du contrôle de la bonne exécution des travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie, de l'encadrement des adjoints techniques territoriaux et de la transmission des instructions techniques.

Séance du 26 juin 2012

• Ajournement d'une demande de subvention de l'ADEME et du Syndicat d'Électrification du Gers proposant des travaux suite à un diagnostic de l'éclairage public.

• Location de deux appartements rue des écoles.

• Approbation des compétences du Syndicat Intercommunal d'Electrification Eauze-Montréal.

• Acceptation d'un devis proposé par le groupe ELABOR pour la restructuration du cimetière.

• Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes de La Ténarèze pour y inscrire l'élaboration, la révision et la modification d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le déplacement du siège social Quai Laboupillère à Condom.

• Reversement à l'intéressée d'un remboursement d'assurance concernant un bris de lunettes suite à une chute sur la voie publique.

• Acceptation d'un programme de travaux de maçonnerie pour les arases de la 1ère travée nord de l'église de Genens pour 18 704,25 € TTC dont 50 % du HT sont pris en charge par l'État, 20 % par Région et 10 % par le département.

• Acceptation de révision de la carte communale au vu du manque de terrains constructibles en attente du PLUI à l'étude à la communauté de communes.

• Demande de devis au Syndicat d'Électrification du Gers afin de raccorder au réseau deux terrains constructibles à Arquizan.

• Décision modificative N° 1 substituant certains articles du budget primitif conformément au nouveau plan comptable sans modifier le montant des crédits ouverts.

Séance du 17 juillet 2012

• Acceptation d'un devis de 16 436,06 € HT pour réparer la toiture du groupe scolaire.

• Achat de mobilier pour la cantine scolaire pour un montant de 6 811 €.

• Achat d'un chariot élévateur pour 5 400 € HT.

• Acceptation d'un devis de travaux de réfection de peinture à l'espace Multimédia pour 15 397,30 €.

• Convention avec l'association ALEC- Le Coffre à malices et vote d'une subvention de 35 000 €.

Séance du 26 septembre 2012

• Approbation des conditions actuelles de composition du conseil communautaire et de la répartition des sièges suite à l'extension du périmètre de la communauté de communes de La Ténarèze aux communes de Valence-sur-Baïse et Saint Orens-Pouy-Petit.

• Mise à disposition de la communauté de communes d'une partie du domaine public d'une surface de 2 m² au boulodrome pour l'implantation d'un panneau d'accueil d'informations touristiques.

• Révision du bail du bureau du Trésor Public au 1er étage de la mairie pour une somme de 484,13 € par trimestre, soit 1 939, 52 par an.

• Admission en non valeur de produits irrécouvrables pour la somme de 5 336,63 € étant donnée l'impossibilité de poursuites envers le débiteur.

• À la demande de la Maison d'enfants à caractère social « Après Concorde » de Nérac, résiliation du bail d'un appartement à la résidence Charles De Gaulle.

• Vote d'une subvention de 1 291 € à l'association sportive de course landaise et désignation de M. Sébastien Lansmant au conseil d'administration de ladite association.

• Acceptation de l'installation d'une chambre froide par l'association de la chasse et financement des matériaux nécessaires à cette réalisation.

• Demande d'assistance à la maîtrise à titre gracieux aux services de la DRAC pour la restauration intérieure de la chapelle de Luzanet.

Séance du 30 octobre 2012

• Acquisition de plusieurs parcelles sur un terrain de 7 ha au quartier du Bilan pour un montant de 80 000 € afin de réaliser le futur lotissement.

• Résiliation du bail de location d'un appartement à la résidence Charles De Gaulle.

• Accord d'une indemnité de conseil au taux de 100 % par an au receveur municipal pour ses prestations conformément à la législation.

• Renouvellement de la convention de mise à disposition de la maison de retraite à l'association Mont-Royal en Gascogne.

• Prévision d'une subvention de 2 000 € qui sera inscrite au prochain budget primitif pour contribuer au financement du voyage scolaire du cycle 3 à La Rochelle en juin 2013.

• Demande d'une étude comparative des protections sociales complémentaires des agents communaux, qui sera présentée à la prochaine séance du conseil.

• Autorisation d'une enquête publique pour un schéma d'aménagement de l'Izaute présentée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des bassins de la Gélise et de l'Izaute.

Séance du 12 décembre 2012

• Création de quatre emplois temporaires d'agents recenseur pour procéder au recensement de la population en janvier et février 2013.

• Recrutement temporaire d'un agent non titulaire pour l'élaboration du bulletin municipal.

• Augmentation de 2,15 % des loyers à la résidence Charles De Gaulle.

• Acceptation d'échange d'appartement après travaux à la résidence Charles De Gaulle.

• Révision des loyers communaux après informations prises auprès de l'ADIL selon la date de signature du bail.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

À l'initiative de la communauté de communes de La Ténarèze, une opération d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale est mise en place sur l'ensemble de son territoire, c'est-à-dire les vingt-sept communes qui la composent pour une durée de trois ans, à partir de septembre 2012. Cette procédure permet de mobiliser des aides financières de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), de l'État, du conseil régional, du conseil général et de la communauté de communes. Elle concerne l'amélioration du confort des logements des propriétaires occupants, ainsi que la création de logements locatifs, la valorisation du parc existant et la lutte contre le bâti vacant et dégradé.

Les résidences principales peuvent ainsi bénéficier de travaux d'économie d'énergie concernant l'isolation, le chauffage, les huisseries, etc…, mais aussi d'une adaptation au vieillissement ou au handicap (aménagement de salle de bain, monte escalier), tout comme une réhabilitation dans le cas d'habitat indigne ou dégradé.

Les propriétaires bailleurs, ceux de logements vacants ou les investisseurs immobiliers peuvent être accompagnés pour rénover des logements vétustes ou dégradés occupés et même pour réhabiliter et remettre aux normes des logements vacants afin de les réintroduire sur le marché.

Conditions d'éligibilité pour bénéficier de subventions

Les logements doivent être achevés depuis plus de quinze ans et occupés à titre de résidence principale.

Les travaux doivent être recevables quant à leur nature et ne pas avoir commencé avant le dépôt de la demande et l'autorisation écrite des financeurs.

Les travaux doivent être confiés à des professionnels du bâtiment, dont le choix est laissé aux propriétaires.

Les aides s'adressent aux propriétaires occupants aux revenus modestes selon le plafond de ressources fixé par l'ANAH.

Pour les logements locatifs, le propriétaire bailleur s'engage à louer le logement pendant neuf ans, à pratiquer un loyer maîtrisé et à choisir des locataires selon conditions de ressources.

Une mission complète de maîtrise d'œuvre devra être assurée à partir de 100 000 € HT de travaux.

Les subventions sont versées sur présentation des factures à l'achèvement des travaux. Les propriétaires ont trois ans pour réaliser les travaux et justifier de leur finition auprès de l'ANAH.

Mandaté par la communauté de communes, le cabinet Altaïr conseille et accompagne tout au long des travaux les propriétaires engagés dans cette démarche. Ses conseillers les reçoivent lors de permanence à la mairie de Montréal le 4e mardi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.

D'autres permanences sont organisées à la communauté de communes (Quai de Laboupillère) le 2e mardi du mois et à la mairie de Valence le 3e mardi du mois.

HABITER MIEUX
une «aide travaux» pour un logement économe et écologique

INVESTISSEMENTS D'AVENIR
Premier ministre
Commissariat Général à l'investissement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence nationale de l'habitat Anah

Gers Gascogne

CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

OFFICE DE TOURISME

Depuis que la commune de Montréal a rejoint la communauté de communes de La Ténarèze, l'office de tourisme a intégré la structure touristique intercommunale, qui rayonne désormais sur vingt-sept communes. Le bureau de Montréal a de ce fait élargi son rayon d'action et de compétence.

Si la saison touristique s'étale d'avril à octobre, surtout avec les pèlerins du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le pic de fréquentation de juillet-août dépend fortement des aléas climatiques, imprévisibles par nature. Cet effet météo a encore joué pour la première quinzaine de juillet 2012, traditionnellement difficile au point de vue de la fréquentation. Il en résulte des réservations de dernière minute par Internet après consultation des prévisions météo. La crise économique est visible avec des pouvoirs d'achat restreints qui limitent la durée de séjours et favorisent la recherche de la gratuité pour les activités. Cette tendance s'est confirmée au mois d'août avec des dépenses à la baisse. Non seulement les touristes réservent au dernier moment, mais ils discutent les prix jusqu'à leur arrivée. En été 2012, les touristes ont en effet limité leur consommation, ainsi que leurs déplacements, tout en privilégiant la qualité.

On note un surcroît de clientèle de proximité extra départementale sur de brèves périodes comme des week-ends, des journées de visites ou des événements particuliers.

La clientèle étrangère est essentiellement représentée par les Britanniques, toutefois en baisse, les Néerlandais et les Espagnols, qui privilégient peut-être la proximité géographique.

Les offices de tourisme ont enregistré moins de visiteurs lors des périodes de fortes chaleur avec une augmentation de la clientèle française, de nombreuses demandes de lieux de baignade et aires de pique-nique et un fort intérêt pour les activités et animations à moindre coût.

Pour la première fois en été 2012, l'Office de tourisme de La Ténarèze avait ouvert un espace d'accueil saisonnier à Fourcès. Les demandes y étaient largement orientées autour de visites du village et des environs.

Pour leur part, les hôtels ont enregistré des séjours de trois jours maximum avec une demande moindre de petits-déjeuners. Les campings ont vu leur clientèle augmenter qui recherchait le calme. La plupart des séjours en gîtes et locations ne duraient qu'une semaine pour une clientèle familiale recherchant des activités de pleine nature. Les chambres d'hôtes ont surtout accueilli un tourisme itinérant, qui fréquentait moins les tables d'hôtes.

Avec de fortes chaleurs incitant à la baignade et un pouvoir d'achat en baisse, on a observé une baisse de fréquentation pour les sites patrimoniaux, les musées et monuments à entrée payante : - 3 % à l'abbaye de Flaran, - 7 % à Séviac, - 21 % au musée de l'armagnac à Condom. À contrario, l'activité canoë à Beaucaire a enregistré une progression de 30 %.

En résumé, la tendance observée les années précédentes se confirme avec une clientèle imprévisible et exigeante plutôt attirée par des activités simples, peu coûteuses à pratiquer en famille : visite du patrimoine, randonnée, baignades, événements gratuits.

PÔLE ARCHÉOLOGIQUE EAUZE-SÉVIAC, UN ENSEMBLE UNIQUE EN FRANCE !

Constitué en 2008, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) entre Eauze et Montréal a pour objectif de faire vivre le pôle archéologique formé de la Domus Elusa, le musée du trésor d'Eauze et la villa de Séviac.

Si le sujet était régulièrement évoqué depuis une quinzaine d'années, il a fallu une réelle volonté politique pour surmonter de nombreuses contingences structurelles et administratives et enfin commencer à donner une réalité à ce projet.

Bien que l'on connût l'existence de l'ancienne ville d'Elusa depuis longtemps, au point d'avoir établi une réserve archéologique de vingt hectares, on s'intéresse depuis peu au site de la Domus, qui est fouillé depuis 2001 sous la responsabilité de Pierre Pisani pour les dernières années.

La mise au jour de cette riche demeure urbaine de trois mille mètres carrés avec une partie de la voirie attenante en fait un site unique en France.

Les travaux de mise en valeur du site sont bien entamés, tant pour la protection de la domus que pour le centre d'interprétation installé dans l'ancienne gare d'Éauze.

L'ouverture publique est prévue à l'été 2013.

Le président du SIVU Christophe Azanza explique que le projet est plus difficile à appréhender pour Séviac, qui classé Monument Historique, possède un historique plus long. Découverte en 1861, la villa du IVe siècle a été fouillée pendant trente ans un siècle plus tard et l'on attend toujours les publications, qui devraient enfin arriver.

Déposer les mosaïques ?

Il faut refaire la totalité des protections devenues obsolètes et imaginer un nouveau parcours de visite avec la problématique de déposer ou non les 450 m² de mosaïques. Une équipe italienne spécialisée a estimé que 50 % des mosaïques, soit environ 200 m² , sont dans un état critique et qu'il semblerait opportun de profiter du chantier pour déposer l'ensemble et le restaurer, d'autant plus qu'il serait périlleux de les protéger pendant les travaux. Grâce au professionnalisme de l'équipe d'architectes, cela n'occasionnerait pas forcément de surcoût et l'on pourrait même envisager de réintégrer in situ les 50 m² de mosaïques qui sont entreposés dans des réserves au musée et à église. Les derniers éléments d'information sur ce point doivent arriver en début d'année.

L'architecte portugais, Joao Luis Carrilho da Graca, qui a remporté la maîtrise d'œuvre, a imaginé un projet aussi esthétique qu'audacieux, ressemblant à un nuage translucide dont les éléments de maintien sont cachés.

Le coût de ce projet ambitieux est évalué à 2,8 millions d'euros pour Séviac avec un financement communal de 1,3 million d'euros. Conscients de l'importance de l'enjeu pour l'avenir, les élus s'activent à rechercher des partenaires privés au titre du mécénat.

« Avec ses 30 000 visiteurs par an, qui devraient augmenter grâce à la renommée du site ainsi rajeuni, Séviac représente quelque part le trésor de Montréal et l'attractivité de la bastide a tout à y gagner », considère Christophe Azanza. « Il restera un gros travail de valorisation, de communication et d'inscription dans les circuits touristiques car on ne dépense pas six millions d'euros uniquement pour couvrir des cailloux ! ». Le président précise toutefois que selon les termes du contrat État Région, qui finance le projet aux deux tiers, les crédits doivent être consommés et les travaux engagés en 2013. C'est pourquoi ces derniers doivent commencer au printemps 2013 pour une ouverture prévue à l'été 2014.

Le président de la région Midi-Pyrénées Martin Malvy est venu marquer son attachement au projet du plus important chantier archéologique soutenu par la région le 3 juillet dernier, en posant la première pierre symbolique du futur centre d'interprétation à Eauze et en inaugurant la première tranche des protections de Séviac, qui recouvre la partie thermale de la villa.

L'Auzoue

SIA OSSE GUIROUE AUZOUE

Fin 2011, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Vallées de l'Osse, la Guiroue et l'Auzoue a réalisé des travaux d'entretien du lit et des berges sur l'Auzoue et la Guiroue. Ces travaux ont été achevés en début d'année pour le broyage des rémanents.

Le SIA dispose d'un technicien supplémentaire mis à sa disposition par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Midour et de la Douze depuis le début de l'année.

Les deux techniciens sont désormais basés à Vic-Fezensac (44 rue Victor Hugo) et non plus à la mairie de Caillavet.

Cette année, le syndicat a veillé à l'avancée et au bon déroulement des différentes phases de l'étude hydromorphologique engagée sur le bassin versant de l'Osse. Commencée en 2009, cette étude devrait être finalisée dans le 1er semestre de l'année 2013.

Il a ensuite élaboré un programme de travaux d'entretien du lit et des berges de l'Osse d'après les relevés de terrain des deux techniciens. Ces travaux qui concernent les deux berges de l'Osse s'étendent du pont de St-Arailles jusqu'à la commune de Condom.

Selon des variables liées aux aléas climatiques, les travaux doivent se dérouler de novembre 2012 à janvier 2013.

Les deux techniciens conseillent en permanence et apportent un appui technique aux riverains qui en formulent la demande.

Contact Michel Massartic : 05.62.29.43.18

L'Izaute

SIA GÉLISE IZAUTE

Le syndicat intercommunal d'aménagement des bassins de la Gélise et de l'Izaute regroupe 14 communes dont 12 dans les Gers et 2 dans les Landes : Éauze, Bascous, Castelnau d'Auzan, Castillon Debats, Cazeneuve, Labarrère, Montréal, Bretagne d'Armagnac, Ramouzens, Noulens, Lagraulet, Lannepax, Parlebosq et Escalans. Il exerce la compétence liée à la gestion des rivières de la Gélise et de l'Izaute et de leur bassin versant.

Afin de faire face à la législation en vigueur pour pouvoir continuer à intervenir sur ces cours d'eau, qui sont des biens non domaniaux, il a engagé deux études globales depuis 2009. La première vise à l'élaboration d'un schéma d'aménagement de la rivière Izaute et de son bassin versant. La seconde a pour objet la réalisation d'un document d'objectifs (DOCOB), une sorte de diagnostic du site avec définition des orientations de gestion pour le site Natura 2000 Gélise.

Aujourd'hui, l'étude Izaute est terminée et une déclaration d'intérêt général avec enquête publique est en cours pour la réalisation de travaux. Quant au DOCOB Natura 2000 Gélise, la version finale du document sera publiée d'ici la fin de l'année.

Contact : Michel Lafargue
05 62 29 46 46

VERS UNE RENAISSANCE DE GENENS

Photo de Christophe Cazaubon prise avec un drone.

À la suite de travaux consistant à refaire les arases des murs, le bâtiment est désormais préservé des principaux risques de dégradation qui le menaçaient, grâce aux efforts de la municipalité et de l'association, on ne peut imaginer de le laisser sombrer à nouveau dans l'oubli.

Ce chantier entamé en 2007 a été réalisé par le couvreur-zingueur Olivier Bosc, qui a eu la révélation de ce métier d'extérieur alors qu'il effectuait des réparations sur un clocher accroché à une corde, après son service militaire chez les chasseurs alpins : «Pendant que j'enlevais de la colombine, j'ai vu des collègues qui recollaient des ardoises. Cela m'a interpellé et renseignements pris, je me suis inscrit au centre AFPA (Agence de Formation Pour les Adultes) pour passer un certificat de couvreur zingueur, puis un brevet professionnel à la fédération compagnonique d'Agen ».

Comme on a pu le constater lors de l'émission de FR 3 consacrée le 31octobre à Montréal, Genens contribue à la notoriété de notre bastide. Mais on ne peut en rester là. La vice-présidente, Macha Méril, estime que Genens pourrait servir de cadre à des concerts et à des enregistrements dans l'orbite de Marciac, dont le rayonnement international ne cesse de croître. Forte d'une expérience acquise lors de participation à des spectacles organisés dans l'arrière-pays niçois, elle s'est entretenue dans ce but avec les organisateurs et des artistes de Jazz in Marciac. Le site s'y prêterait d'autant mieux que l'acoustique y est excellente comme l'ont déjà expérimenté plusieurs musiciens, violonistes ou saxophonistes. Outre des événements jazz, la taille de l'édifice et le cadre magnifique au cœur d'une chênaie permettent également d'y présenter des petites formations de musique classique et vocale. Patrimoine et expression culturelle se retrouveraient naturellement dans ce lieu magique encore trop peu connu.

Ces perspectives supposent que les travaux actuels se poursuivent par la remise en état de l'arc triomphal et du sol ainsi que des solutions pour l'éclairage du site, le parking des véhicules, etc…

Contact : Jean Brouste
05 62 29 41 93

Olivier Bosc travaille aux protections des murs et des ouvertures

UNE BASTIDE AGRÉABLE À VIVRE ET ACCUEILLANTE

Adhérente à l'association des Plus Beaux Villages de France depuis sa fondation en 1982, la commune de Montréal porte une attention soutenue au cadre de vie depuis de nombreuses années. Rencontre avec Pierrette Segat, adjointe en charge de ce domaine.

Quelles sont vos priorités dans l'aménagement du cadre de vie ?

Nous avons la chance d'habiter dans une commune historique et touristique où il fait bon vivre. Il nous appartient de lui garder son cachet et la rendre la plus accueillante possible. Cela passe par la réfection des rues, la propreté, l'entretien des espaces verts et le fleurissement. Nous combattons toutes sortes de pollutions à commencer par les déjections canines et les souillures de pigeons, mais nous portons aussi une attention particulière à l'affichage sauvage. Cet effort se poursuivra naturellement en 2013 avec un programme de réfection de rues.

Montréal vient d'obtenir le label « Station Verte » :

La fédération nationale des Stations vertes a reçu notre commune en son sein le 14 juin dernier et c'est une fierté pour nous car Montréal est la seule commune de Midi-Pyrénées à avoir reçu ce label en 2012. C'est une motivation supplémentaire pour soigner l'accueil et l'aspect du village. Cela exige de valoriser ses attraits naturels et nous permettra de partager notre vision du tourisme axée sur le patrimoine et la nature. Au-delà d'espaces fleuris, de sites patrimoniaux à visiter, il nous appartient de développer une offre de commerces, de services, d'hébergements, de restaurants, mais aussi des équipements de loisirs et de proposer à la dégustation comme à la vente les produits de notre terroir.

Attention, comme pour les Plus Beaux Villages de France, cela n'est pas acquis pour l'éternité. Nous devons maintenir un niveau d'exigence constant afin de pouvoir figurer chaque année sur la carte éditée par la fédération nationale des stations vertes.

La commune fait des efforts soutenus en matière de fleurissement et de plantation d'arbres :

C'est un travail de longue haleine que nous avons entamé depuis longtemps. Le personnel municipal s'y engage pleinement et nous sollicitons régulièrement les conseils des spécialistes que sont l'UDOTSI , Arbre et Paysage 32, le CAUE et les horticulteurs.

La commune a décidé de concourir à la compétition régionale pour obtenir une première fleur. Il faut savoir que pas plus de dix communes gersoises possèdent ce label envié, qui est régulièrement remis en question. Le jury départemental sous l'égide de l'UDOTSI a visité plus de 70 communes, 52 ont été retenues et primées, dont Montréal qui a reçu un prix particulier, celui des « Stations Vertes ».

Le fleurissement municipal n'exclut nullement les efforts des particuliers qui valorisent leurs habitations en réalisant des plantations aussi entretenues que variées. Comme la pratique d'inscription individuelle au concours communal semble se perdre, nous annonçons d'ores et déjà qu'un jury communal procédera à une visite de la commune dans la première semaine de juin pour évaluer les plus belles maisons fleuries.

Un petit conseil environnemental pour finir en matière de démarche écologique:

Le paillage du sol protège les plantations contre le gel, les intempéries et conserve l'humidité en période de sécheresse et diminue aussi la poussée des herbes. Un matelas de feuilles ou de paille constitue la meilleure protection contre le froid, pour les végétaux bas et dormants (bulbes, vivaces). On peut également récupérer les déchets de taille d'épicéas et de pin pour les piquer autour des plantes et des arbrisseaux frileux. Elles les protégeront de la morsure des vents desséchants et l'ombre qu'elles apporteront évitera les alternances brutales de gel et de dégel, en particulier pour les végétaux exposés à l'est.

TRAVAUX

Entretien des routes

En 2012, la communauté de communes a investi quelque 95 000 euros hors taxe pour entretenir et rénover les chaussées sur le réseau communal.

Un nouveau revêtement a été posé sur la VC 21 du village Terre d'Espoir à Lesparre. Il en fut de même sur la VC 32 d'Arquizan à l'ancienne gare, tout comme sur la VC 128 route de Mayrac.

Enfouissement des lignes électriques

Dans le courant de l'année, ERDF a poursuivi son programme d'enfouissement des lignes électriques en réalisant 13 km de travaux sur la commune. Les techniciens de l'agence nationale ont agi sur les lignes à moyenne tension de 20 000 volts. Au-delà d'un aspect paysager et environnemental, qui n'est pas négligeable, il s'agit surtout d'éviter des dégâts en cas d'intempéries. On se souvient qu'encore récemment des arbres arrachés couchés sur les lignes électriques ont provoqué des coupures de courant, parfois pendant plusieurs jours pour des milliers de foyers. Après des opérations de cablage et de connexion aux transformateurs, les anciens poteaux qui rythmaient et enlaidissaient parfois le paysage depuis des décennies, ont été déposés à l'automne 2012. Un jour viendra où nos paysages ne présenteront plus aucun fil électrique, hormis les lignes à très hautes tension, qui ne peuvent pas être enfouies.

ANITA OUVRE SA PORTE AUX PÈLERINS

Le pèlerinage de Compostelle a transformé la vie d'Anita Dann, cette Allemande originaire de Karlsruhe, qui a quitté son poste de traductrice assermentée à l'université d'Heidelberg pour devenir hospitalière à Saint-Jean-Pied-de-Port. Après quelques années, celle qui se définit « pèlerine pour la vie », a choisi de remonter le « Camino » jusqu'à ce qu'elle découvre Montréal et s'y établisse. Elle a acheté une maison rue du 14 juillet et loin d'abandonner sa vocation jacquaire, elle a ouvert le gîte d'étape Compostela en avril 2012.

Avec quatorze places en deux dortoirs, Anita propose une table d'hôte le soir et le matin avec des menus équilibrés en calories et riches en vitamines. Cette nouvelle réalisation augmente la capacité d'accueil de Montréal, qui est idéalement situé sur le chemin de Saint-Jacques, d'autant plus qu'il n'y a rien sur les 17 km qui séparent la bastide d'Eauze.

Anita peut être satisfaite de sa première saison. Le gîte affichait complet dès le mois de mai et il en fut de même aux mois de juillet et août. Elle dut même refuser des pèlerins, mais s'assurait de leur trouver un hébergement alentour. Si la clientèle est française à 80 %, la fréquentation étrangère essentiellement germanophone est des plus variées et parfois étonnante. Les Allemands et les Néerlandais fréquentent le chemin depuis de longues années, mais des Irlandais, Suédois, Norvégiens, Tchèques, Polonais, Slovènes, Russes, Japonais, Australiens et Africains du sud ont également trouvé refuge chez Anita.

Heureuse de cette situation, Anita se plaît beaucoup à Montréal.

Gîte d'étape Compostela, ouvert du 1er avril au 31 octobre. 10 rue du 14 juillet. Tél. 05 62 28 67 36 & 06 44 31 82 82 ;
mail : anitadann@hotmail.com ;
web : www.gite-compostela.com

MONTRÉAL AU CŒUR D'UN RÉSEAU PALÉONTOLOGIQUE

L'année 2013 va voir se concrétiser l'aménagement du site paléontologique découvert sur la commune à Béon en 1987. Quelque quatre-vingt-dix espèces de vertébrés datant de 17 millions d'années y ont été répertoriées, dont quatre espèces nouvelles qui ont pu être décrites.

Les principaux travaux d'aménagement vont permettre d'ouvrir le site en été au grand public ainsi qu'à des groupes d'adolescents pour des chantiers pédagogiques de fouilles archéologiques. La structure métallo textile de 450m² qui recouvrira les fouilles, ainsi que la construction d'un bungalow abritant les installations sanitaires et une salle de travail, permettront de programmer des médiations et animations de manière récurrente.

L'accès se fera désormais directement par la D113 grâce à un aménagement adapté conduit par la DDI du Gers. L'essentiel des travaux sera réalisé par des entreprises locales.

Le Muséum de Toulouse, propriétaire et gestionnaire du site, prévoit une ouverture au public au début de l'été 2013.

La Route des Origines

Sous ce vocable, on désigne la mise en réseau de six sites, trois en Catalogne (Roca del Bous – Parc Archéologique didactique de la Noguera – Centre d'observation de l'Univers à Âger), et trois en France (Cité de l'espace à Toulouse – Ferme des Etoiles à Fleurance – Site Paléontologique du Muséum à Montréal-du-Gers) qui livrent au public une partie des origines de l'être humain, de la vie, de notre planète et de l'univers.

L'exposition « La Route des Origines » sera présentée au public au premier étage de la Salle des Cornières de Montréal dès l'été prochain.

Cette mise en valeur du site de Montréal-du-Gers, gérée par le Muséum de Toulouse, s'inscrit dans le programme opérationnel de coopération territorial Espagne – France – Andorre (POCTEFA). La « Route des Origines » est cofinancée par le FEDER à hauteur de 65% (Fond Européen de Développement Régional).

Plus des informations sur: www.laroutedesorigines.fr

Les producteurs et les artistes de la commune de Montréal du Gers

Les armagnacs et les vins de Gascogne

1. Domaine de GATURLON
   Robert BOUSQUET
   Route de Castelnau d'Auzan
   05 62 29 43 57
   06 78 56 45 27
2. Château de PELLEHAUT
   Martin et Mathieu BERAUT
   Route de Sos
   05 62 29 48 79
3. Domaine de la HAILLE
   Jean-Luc LAPEYRE
   La Haille
   05 62 29 47 46
   06 77 11 08 37
4. Domaine de MAUBERT
   Henry DE WIT
   Maubert
   05 62 29 46 08
5. Domaine de la BOUBEE
   Jean LADEVEZE
   La Boubée
   05 62 29 41 85
6. Distillerie du SUD-OUEST
   Michel MASSARTIC
   Au pont de Montréal
   05 62 29 43 18
7. Domaine de CAUDE
   Jérôme BEDOURET
   Caude
   05 62 29 49 77
   06 87 26 24 37
8. Domaine Jean de MONTREJEAU
   Claudine LABENNE
   Balarin, route de Fourcès
   05 62 29 41 04
9. Domaine de MEYRIO
   Pierre CABANNES
   Meyrio
   05 62 29 44 70
   06 83 89 78 54
10. Domaine de CASSAGNAOUS
    Famille ZAGO
    Montréal
    05 62 29 44 81
    06 37 55 48 24
11. Domaine HAUT CAMPAGNAU
    Dominique ANDIRAN
    Montréal centre
    05 62 29 11 56
    06 08 30 33 85
12. Domaine de l'HORGELUS
    Famille LE MENN
    Le Cassou
    06 24 34 20 47
13. Domaine de ROME & PANBLANC
    Sonia NEGRI
    Rome
    05 62 29 46 39
    06 89 86 29 36
14. Domaine de LABRIT
    C. GOURGUES
    Labrit
    05 62 29 45 87
15. Le COULOUME
    Annick LUSSAGNET
    Le Couloumé
    05 62 29 44 78
    06 85 35 51 26

Les produits régionaux

1. Le HUSTET - Conserves canards
   Bastien BEAURAIN
   Route de Larroque sur l'Osse
   05 62 28 26 53
2. BASQUIN - Croustades
   Jean-Claude LANTIN
   Route d'Eauze
   05 62 29 42 81
3. DEYRIES - Miel
   Claude DEYRIES
   Saubadou
   05 62 29 45 83
4. La Petite CESSOUE - Fromage
   Marc BONNET
   GAEC de la rivière
   05 62 29 41 87
5. Conserves de Canard
   Bernadette ESQUERRE
   Longueville
   05 62 29 42 79

Les arts

1. MARBLE ART
   Claire OWEN sculptures
   Le Moulierous
   05 62 29 47 70
   06 33 28 22 38
2. ATELIER d'ARTISTES
   Françoise AMADIEU peintures
   Centre Montréal
   05 62 28 96 43
3. GALERIE Frédéric PAUL
   Frédéric PAUL
   Centre Montréal
   06 74 98 56 42
4. ATELIER CERAMIQUE
   Maryvonne ZOLLINGER
   Lagarde
   05 62 29 49 63
5. MARISELA peintures
   LADEVEZE
   La Boubée et Fourcès
   05 62 29 41 85
   05 62 68 92 44

MONTRÉAL DU GERS, L'UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

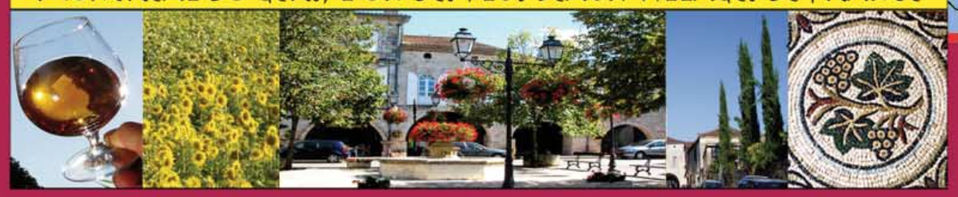

Graphisme gmbaur@wanadoo.fr - Plan initial réalisé par SARL BASTARD Géomètre expert DPLG à Eauze

UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LE MONDE

Avec une centaine d'élèves, de la maternelle au CM 2, l'école de Montréal connaît un effectif stable. À traverser la cour de récréation à la veille des vacances de Noël, en voyant les sourires affichés par les enfants, on se rend vite compte qu'il y fait bon vivre.

Cette impression est d'ailleurs confirmée lorsque l'équipe pédagogique dresse un bilan des activités de l'année écoulée.

Dès le mois de janvier quatre, classes se sont rendues à l'abbaye de Flaran, à la fois pour découvrir le site et participer aux ateliers mis en place par le service pédagogique autour de l'exposition Monet. En mars, le loto de la coopérative, dont les lots sont offerts par les parents, est toujours un moment de retrouvailles conviviales. Il y a eu également plusieurs sorties au cinéma à Eauze avec le réseau Ciné 32. De façon à appréhender le 7e art en apprenant à devenir des spectateurs actifs, les enfants ont pu bénéficier d'un dessin animé, d'un film de répertoire et d'un film en noir et blanc. Et quelques jours avant les vacances, la vidéo de l'école diffusait le succès d'Éric Toledano et Olivier Nakache « Intouchables ».

Chaque année, à l'occasion de carnaval, les enfants égayent les rues du village par un défilé costumé, puis ils chantent à la maison de retraite.

Deux voyages ont été organisés. Les élèves du cycle 3 (du CE 2 au CM 2) ont pu découvrir les cités languedociennes de Nîmes, Alès, Carcassonne, ainsi que le Pont du Gard, tandis que les petits du cycle 1 ont visité le zoo de Plaisance-du-Touch.

Pour la fête des pères, ce fut une rencontre avec la céramiste Maryvonne Zollinger-Gillou.

Le spectacle de fin d'année se prépare pendant six mois avec les interventions très appréciées de la musicienne Nelly Despax. Le cru 2012 sur le thème des couleurs aura été mémorable et il s'est prolongé par un repas sous les En 2013, le carnaval aura lieu le jour même de Mardi gras, le 12 février et le loto le 15 février.

Toutes les classes iront au cinéma, tout le monde participera aux rencontres sportives de l'USEP, y compris les cycles 1 et 2 (de 3 à 7 ans).

Les interventions musicales de Nelly Despax sont orientées vers le rythme, le son et les instruments, avec cette année une initiation à l'anglais à travers le blues et le jazz.

Un voyage de quatre jours est prévu en juin à La Rochelle, l'Île de Ré et le Futuroscope. Il sera précédé d'un projet cyclo afin de circuler tous ensemble à vélo sur l'Île de Ré. Pour participer au financement de ce voyage, les enfants vendent des stylos en porte-à-porte avec un dépôt à la boulangerie. Il est recommandé de leur réserver le meilleur accueil.

ARCHÉOLOGUES D'UN JOUR

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Pôle archéologique Elusa-Séviac avait organisé les Journées de l'Archéologie avec la conservation départementale du Patrimoine, les 10 et 11 mai derniers. Ces deux journées ont permis aux élèves de l'école de Montréal du Gers de découvrir, l'archéologie à Séviac par la visite de la villa gallo-romaine, mais surtout une initiation à la technique de fouille.

Comme de vrais archéologues, ils ont utilisé avec minutie la truelle, le piochon et autre petit matériel pour fouiller et mettre au jour un sol, un mur, des fragments de tuiles… En trouvant parfois des objets, comme des tessons de céramiques, ils ont appris à les identifier.

Consciencieux et passionnés, les enfants ont acquis la façon de faire et ils ont rapidement reconnu une tesselle de mosaïque d'un simple caillou. De futures vocations d'archéologues sont peut-être nées ce jour-là…

Guy Celot, Président de l'association de sauvegarde des monuments et sites de l'Armagnac, explique aux archéologues en herbe la technique de fouille.

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ECOLE (CLAE)

L'association ALEC se prépare à signer une convention avec la Communauté des communes du Grand Armagnac. Cela lui permettra de s'installer pendant deux années, et de rester en mode associatif sur le site de Castelnau d'Auzan du 1er Janvier 2013 au 1er janvier 2015.

Le « Coffre à Malices » fonctionne sur les deux sites de Montréal et Castelnau d'Auzan

L'accueil de Loisirs sans Hébergement Péri-Scolaire fonctionne les lundis, mardis, Jeudis et vendredis selon les horaires suivants :

- 7 h 45 - 8 h 45 : accueil, animation et petit-déjeuner.
- 11 h 45 - 13 h 30 : pause méridienne
- 16 h 30 - 18 h 30 : accueil, animation et goûter compris

Pendant ces temps d'animation, les enfants participent à des activités manuelles, sportives, culinaires….

Le projet pédagogique 2011-2013 est axé sur les arts plastiques, des jeux théâtraux, l'environnement et la nature. Cela consistera en l'aménagement d'un extérieur avec un potager bio et plantations de fleurs…

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionne pour sa part en alternance à Montréal et Castelnau d'Auzan de 7 h 45 à 18 h 30 pour l'accueil, animation avec le repas et le goûter.

Le CLAE est également ouvert tous les mercredis (le transport est à la charge des parents) ainsi que pour les vacances scolaires, à l'exception de celles de Noël, du lundi au vendredi (le transport est pris en charge).

La tarification est modulée suivant les revenus familiaux.

Contact : Frédérique DROUILLAT ou Nadia POSSAMAI au : 05 62 29 58 65

LES DIX ANS DU VILLAGE TERRE D'ESPOIR

Le samedi 21 juillet 2012 le Village Terre d'Espoir a fêté dignement les dix ans de son implantation à Montréal.

Rappelons que cette initiative purement privée au départ, fut accompagnée par la suite, puis reprise quant à sa gestion par l'ADAPEI du Gers. C'est qu'il existe peu de structures de ce type en France accueillant des adultes handicapés autistes et trisomiques.

Comme il est de tradition lors des festivités qui marquent la vie du village, la matinée était réservée aux familles et nombreux partenaires. Les portes ouvertes de l'après-midi ont permis au public de découvrir le village et ses résidants à travers de nombreuses animations. Quelques-uns ont même pu bénéficier d'un baptême en ULM, lorsque d'autres découvraient cette belle œuvre par une rétrospective des 10 ans écoulés. Les 24 « villageois » et l'ensemble du personnel avaient mis tout leur cœur pour préparer cet événement qui fut une journée festive et conviviale.

Ils remercient chaleureusement les nombreux participants qui les ont gracieusement accompagnés dans cette journée : la banda « les Kanari's » le club montréalais de country et le club de peinture à l'aquarelle…..

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
HONNEUR À NOS ANCIENS

Comme chaque année pour les fêtes, le conseil d'administration du CCAS pense aux anciens de la commune en offrant un panier garni de produits du terroir aux personnes âgées de plus de 85 ans. La distribution a eu lieu à la maison de retraite et les membres du CCAS ont visité chacune des personnes concernées. Ce geste simple de solidarité est toujours très apprécié par les destinataires qui sont pleinement partie prenante de la communauté.

Cadeau de Noël pour les personnes âgées de plus de 85 ans.

DES SERVICES POUR TOUS AVEC L'ADMR

Tout au long de la vie, que l'on soit bien portant ou malade, l'ADMR propose un service sur mesure pour améliorer la qualité de vie ou faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie. L'association intervient dans une large gamme de services de proximité : ménage, repassage, garde des jeunes enfants, aide et accompagnement à domicile, télé-assistance FILIEN ADMR….

Les services de l'ADMR s'adressent à tous : familles, célibataires, jeunes retraités, personnes âgées, en situation de handicap ou personnes malades.

Dans le Gers, l'ADMR est active au quotidien depuis 60 ans. En relation avec les partenaires et les acteurs locaux, elle crée, anime et met en œuvre des services à domicile qui répondent à des besoins spécifiques auprès des populations locales. La fédération ADMR du Gers regroupe 11 associations locales animées par une centaine de bénévoles. 460 salariés mettent ainsi leur cœur à l'ouvrage pour assurer un service quotidien à près de 3 000 foyers.

Habilités comme établissement médico-social par le département, les intervenants disposent de compétences spécifiques dans l'accompagnement des personnes fragilisées.

Titulaire de l'agrément-qualité de services aux personnes, vous pouvez bénéficier des déductions fiscales pour l'emploi d'un salarié à domicile.

L'association ADMR de Montréal du Gers intervient sur les communes de : Castelnau d'Auzan, Cazeneuve, Fourcès, Gondrin, Labarrère, Lagraulet, Larroque sur l'Osse, Lauraët, Montréal.

L'ADMR de Montréal assure une permanence au public dans les locaux de l'association, situés à la Mairie de Montréal du Gers du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Contact : 05 62 28 72 36.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est à la disposition du public pour aider à résoudre, sans aucun formalisme ni aucun frais, les différends naissant entre particuliers au cours de la vie quotidienne.

Aucune formalité n'est requise pour le rencontrer. Il suffit de se présenter à sa permanence ou de lui écrire à la Mairie de Montréal.

Sa mission consiste à entendre les intéressés et à leur proposer une solution équitable pour mettre un terme à leur différend. Si l'accord se réalise, un procès-verbal peut être rédigé dont un exemplaire est remis à chacune des parties.

Cette intervention entièrement gratuite, accessible à tous épargne dans la plupart des cas, les tracas, les contraintes et les frais d'un procès.

Le conciliateur intervenant pour le canton de Montréal est Monsieur Koreïchi Smida.

Il reçoit à la Mairie de Montréal le 1er mardi du mois, sur rendez-vous de 14 h 30 à 17 h.

Pour prendre rendez-vous contacter la Mairie au : 05 62 29 52 00.

PLAN CANICULE

Le Maire est tenu de recenser à titre préventif les personnes âgées et les personnes handicapées isolées vivant à leur domicile. Il établit ainsi une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Le Maire recueille les données personnelles des personnes concernées sur un registre nominatif. Ne peuvent figurer sur ce registre que des informations recueillies auprès des personnes qui en ont fait elles-mêmes la demande ou par l'intermédiaire de leur représentant légal.

Contact : Mairie au 05 62 29 52 00 ou adresser un courrier pour s'inscrire sur le registre nominatif.

MONTRÉAL COMPTE SES HABITANTS

Coordonnateur : Christian Duffau ; Agents recenseurs : Monique Martin, Francette Cecutti, Nicolas Lansmant, Hervé Monnier (absent).

Régulièrement, un recensement de la population est organisé par l'INSEE. Le prochain a lieu cette année entre le 19 janvier et le 17 février. Il est recommandé de réserver un bon accueil aux agents recenseurs, sachant que la plupart des aides extérieures que peut obtenir une commune sont calculées en fonction du nombre d'habitants comptabilisés sur son territoire.

Il est donc important de n'oublier personne ! Il est à craindre que ce recensement confirmera le vieillissement de notre population. Il n'y a qu'à voir le nombre de nos concitoyens qui nous ont quittés cette année, mais c'est aussi pour accueillir de nouveaux habitants que la commune crée un lotissement.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Après les manifestations de l'été, grands et petits ont repris le chemin de l'école et les cours ont débuté le 17 septembre avec un effectif de 64 élèves et 8 professeurs :

Nelly Despax enseigne la flûte, anime la classe d'éveil et dirige la Classe d'orchestre ; Christian La Marne enseigne le piano, le solfège et assure les cours du soir de solfège pour adultes ; Jérémy Morello enseigne la batterie ; Thierry Dumoulin enseigne le saxophone ; Mathieu Larrieu enseigne la clarinette ; Cyril Latour enseigne la trompette ; Thierry Sterna enseigne le trombone, le tuba, la basse ainsi que le solfège ; Vincent Lemery enseigne la guitare et anime cette année un groupe de musique actuelle.

L'école est dirigée conjointement par Nelly Despax et Christian La Marne.

Le 27 octobre dernier, l'ensemble des professeurs ont animé un dîner concert qui a connu un véritable succès.

En 2013 l'école de musique donne rendez-vous aux Montréalais pour le concert de printemps de la classe d'orchestre et l'harmonie ; pour le loto organisé dans le courant de l'année ; pour le spectacle de fin d'année et la remise des diplômes le 15 juin ; pour le repas carcasses lors des fêtes patronales du mois d'août,

Le bureau et le conseil d'administration ont été renouvelés pour l'année 2012/2013 :

Christophe Bouet, président ; Hélène Barrera et Claudie Callens vices-présidentes ; Agnès et Pascale Hedoux secrétaires ; Christiane Ducos et Pascal Delacour, trésoriers ; Nicolas Labeyrie, Cédric Dehem, Virginie Gelas, Lucie Colombotto, Michel Massartic, membres du conseil d'administration.

LES KANARIS CHAMPIONS

L'année 2012 s'est achevée comme à l'accoutumée pour les musiciens montréalais par le traditionnel concert de Sainte Cécile. Les répétitions ont repris tout au long l'automne au local de la rue Aurensan sous les baguettes précises de Nelly Despax et Jérémy Morello. Ce fut un travail intense à mettre en musique et en images pour ce programme particulier lié au cinéma. Le concert aura connu un vif succès.

Mais avant cette fin d'année bien chargée, les musiciens n'ont pas manqué d'occupations. Ils ont travaillé un programme d'animation très prisé du public, qui a valu à la banda montréalaise la Palme d'Argent (2e place du concours général) et la Trompette d'Or (1er prix musical) au concours du festival de Bandas à Condom. Cette récompense fut d'autant plus appréciée par les musiciens que de nombreuses formations gagnantes dans les millésimes antérieurs concourraient au 40e festival. Ils ont remporté un challenge qui semblait difficilement accessible !

Forts de ce succès inédit, les Kanari's se sont produits près d'une cinquantaine de fois tant à Montréal qu'à travers le grand Sud-Ouest. Encouragés par les KanAmics, ils enregistrent un nombre record de sorties qu'il sera difficile de reconduire en 2013 car cela exige une grande disponibilité. Et un gros investissement personnel de la part de tous.

Le rythme des prestations sera volontairement un peu moins soutenu, mais le dynamisme du groupe restera concentré sur chaque prestation. Un nouveau site Internet devrait voir le jour très prochainement, et pourquoi pas l'enregistrement d'un nouveau CD…

La banda est désormais présente sur facebook : Banda Kanari's Montréal

Sur notre nouveau site très prochainement : www.leskanaris.com

Président : Nicolas Labeyrie : 06 32 11 21 29

Responsable des contrats : Pierre Jacomet : 06 81 16 32 20

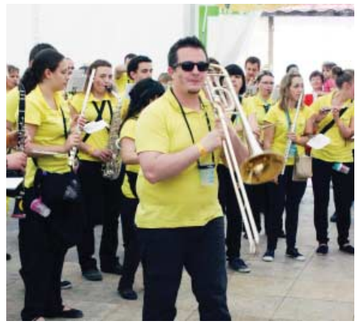

Dates à retenir

- Dimanche 13 janvier : Concert de l'Orchestre des Jeunes du Gers
- Avril : loto
- Samedi 20 avril : Tempo y Tapas (concert de printemps festif)
- Samedi 8 juin : 4e soirée KanaNoche
- Dimanche 1er septembre : 5e Kanari's Party
- Octobre : loto
- Samedi 30 novembre : concert de sainte Cécile 2013

ACADÉMIE DE MUSIQUE CLASSIQUE UNE ANNÉE RICHE EN CONCERTS…

Trois concerts à la salle Aurensan

Pour débuter la saison 2012 l'Académie a co-organisé un premier concert à la Salle Aurensan avec le producteur ABP Musique, le 1er avril. La violoniste Marie Cantagrill accompagnée par l'Orchestre à Cordes de l'Ariège a interprété le célèbre ensemble de concertos *Les Quatre Saisons* de Vivaldi. Le duo composé par la mezzo-soprano Rachel Esmoris, et la harpiste Katrine Horn a ensuite ouvert la session d'été le vendredi 26 juillet avec des airs du répertoire lyrique français. Le lendemain Joël Lassus a concocté un spectacle avec le pianiste Anton Stiller et le Quartet Cadéro où les thèmes baroques retrouvaient ceux du jazz par l'improvisation qui leur est commune à travers les siècles. Joël a également donné une master class de clarinette clôturée par un concert convivial des stagiaires autour de la fontaine le dimanche matin.

Deux autres dans des lieux insolites

La soirée à thème « Les Plaisirs du Palais » à la villa gallo-romaine de Séviac associait naturellement la gastronomie à l'art du chant. Les mélomanes ont pu se restaurer avant le début du spectacle grâce à un cocktail offert par le BNIA et les Dames du Floc, suivi d'un marché de terroir. Sur une scène montée à cette occasion dans la cour intérieure de la villa, la compagnie dirigée par Jean François Gardeil, Les Chants de Garonne, avait confectionné un joyeux montage d'airs d'opéra et d'opérette autour de l'infini répertoire gastronomique.

On a remarqué que l'assistance de ce soir-là doublait celle des concerts précédents.

Le 3 novembre, Marie Cantagrill a ouvert au public une session de l'enregistrement des Partitas pour violon seul de J.S. Bach dans le chai du Château de Malliac. Par la qualité acoustique du lieu, cet enregistrement a contribué au CD qui paraîtra prochainement. Enfin, le 17 novembre, lors du week-end très fréquenté de la Flamme de l'Armagnac, Jacques Bertholon ouvrait à nouveau généreusement son chai magique pour la musique. Accompagnée par Charly Mandon au piano, Marie Cantagrill a donné un récital devant 150 mélomanes ravis. On aura remarqué que le public vient de préférence au concert dans des lieux insolites.

Contact : Michel Laffargue : Tél. 05 62 29 46 46.

La joyeuse troupe des Chants de Garonne à Séviac

ANIMATIONS MÉDIÉVALES ET CULTURELLES DE LA BASTIDE

L'association des Animations Médiévales et Culturelle de la Bastide a organisé sa brocante annuelle à la salle multimédia le 17 juin. Quelque 67 marchands étaient réunis sous soleil radieux, tandis que 38 exposants étaient présents au Grand Déballage du 15 août sur les Promenades

Pas moins de 250 convives se sont retrouvés pour le repas traditionnel du 14 juillet animé par les Kanaris avant le feu d'artifice.

De nouvelles animations ont enrichi les deux soirées des Médiévales. Les visiteurs ont pu apprécier les fauconniers ainsi que la superbe prestation de la troupe des cracheurs de feu qui ont embrasée la place. Les prêts de costumes ont connu un succès toujours prisé tant par les grands que les petits. Pas moins de 2 050 repas auront été servis par les bénévoles de l'association.

Les randonnées accueillent un nombre constant de marcheurs tout au long de l'année. Ils n'auront pas oublié le rendez-vous à Sallepissan où cette magnifique salle forte fut mise en valeur par un étonnant jeu de lumière. La section randonnée de l'association se nomme désormais « Les Sentiers de Jeannot ». C'est leur façon de remercier Jean Tichané qui a tant oeuvré pour la création, le balisage et la maintenance des chemins et en général pour sa commune de Montréal. Christian Horny et Christian Rieu vous invitent à partager leur passion sur les chemins et sentiers serpentant les coteaux à travers les vignobles, les bois et les forêts. Les randonnées de printemps ou en soirée tous les jeudis en juillet et août, à partir de 20 h, puis à l'automne sont ouvertes à toutes et à tous. Il suffit d'une bonne paire de chaussures et d'un brin d'amour pour la nature.

Contacts : Christian Horny 06 28 26 21 88 ; Christian Rieu 06 80 66 65 30 ; Jean-Pierre Antoniazzi

FLAMME DE MONTRÉAL

Cette année encore, la journée de La Flamme de l'Armagnac a connu un franc succès. Quelque 310 randonneurs se sont pressés sur les deux circuits proposés avant de se retrouver sur la place de la bastide. Le dîner traditionnel de l'escoubasso la salle multimédia a accueilli 600 convives pour une soirée conviviale et festive comme il se doit dans l'atmosphère des chais gascons. Ces agapes n'ont pas découragé les 112 randonneurs qui repartaient serpenter les sentiers entre vignes et bosquets le dimanche matin. Ils étaient encore 300 pour le déjeuner avant de se quitter.

Contact : Christian Horny 0628262188

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes se réjouit de la bonne tenue des fêtes 2012 dans une bonne ambiance et de la convivialité sans bagarre, sans accidents ni excès. On a toutefois enregistré une baisse notable de la fréquentation. Le comité cherche à se développer et se renouveler par un appel à bénévoles, jeunes et moins jeunes, afin de trouver des idées nouvelles et refaire vivre la fête du village le temps d'un week-end. Toutes les personnes intéressées sont priées de contacter la mairie pour pouvoir être invitée aux prochaines réunions. La prochaine assemblée générale sera déterminante pour la pérennité de la vie du village.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles et les associations qui l'ont aidé au cours de ces manifestations. Sans eux la fête ne pourrait avoir lieu.

SAISON 2011-2012 DU SKI CLUB

Le ski club montréalais a souffert du manque de neige en début de saison, qui a causé l'annulation du stage de Noël. Quelques blessures postérieures parmi l'encadrement n'ont pas empêché d'assurer 11 sorties, dont 5 scolaires le mercredi et une journée exceptionnelle « Ski à Montréal ». Au terme de ces sorties encadrées par les bénévoles du club, les jeunes sont testés par les moniteurs de l'école de ski et reçoivent un trophée qui leur a été remis lors de la soirée de clôture de club.

Le club dispose désormais d'un 4e moniteur bénévole, Christophe Decours, qui a mis en pratique ses acquis avec les jeunes cette saison.

Lucie Bador, Julia Bador, Susie Bouet, Elodie Ducasi et Anthony Oger ont obtenu le Flocon.

Eloise Gourgues, Laure Possamai et Zoe Eloire ont obtenu la 2e Étoile.

Marine Daste, Alix Bédouret, Julien Bouet, Sylvain Ducasi et Guillaume Caste ont obtenu la 3e Étoile.

Melvil Duffour a obtenu la Flèche de bronze, Nelly Dal Ben la Flèche d'argent et Hugo Lapeyre la Fléchette.

Quelques skieurs ont participé aux deux courses organisées par le comité départemental : le championnat du Gers et la course de l'Armagnac (course inter régionale). Le club remercie tous les producteurs locaux qui offrent un flacon d'Armagnac ce qui rend cette course très attractive. Elle est attendue par de nombreux clubs d'autres départements. Une journée d'entraînement gratuite avait été organisée la veille de la course ; seule Nelly Dal Ben y a participé.

Le club va reconduire les sorties scolaires du mercredi au prix de 20 €. Dans le cadre d'une politique sportive en faveur du public féminin, le 27 décembre dernier, il a offert à toutes les dames souhaitant découvrir ce sport une journée gratuite d'initiation.

Le parc à skis a été entièrement révisé et il est disponible pour toutes personnes souhaitant louer du matériel.

Le club peut également mettre à disposition des vêtements de ski en fonction de son stock, ne pas hésiter à se renseigner auprès du club

Pour les vacances de Noël, deux stages ont été organisés pour les jeunes de niveaux différents au même lieu et mêmes dates qu'à l'accoutumée.

Adhésion au club : 12 € à partir de 12 ans et 8 € en dessous.

Renseignements : 05 62 29 47 05 ou 06 85 35 51 26 ; site Web : http://skiclub.montreal.pagesperso-orange.fr

L'UNION SPORTIVE MONTRÉALAISE 2012/2013 : SAISON DU RACHAT ?

Lors de l'Assemblée Générale qui clôturait la saison, tout le monde était unanime, des Présidents, aux supporters, pour reconnaître que l'Union Sportive Montréalaise avait loupé son parcours sportif par rapport au potentiel certain que chacun pouvait espérer en début de saison.

Forte de ce constat, l'équipe dirigeante s'est mobilisée pour recruter plusieurs joueurs aux profils prometteurs. Cela permet à deux équipes seniors d'afficher de bons résultats sur le pré depuis le début de la saison. Elles ont notamment acquis une qualification pour les demi-finales du Challenge des 3 Tours en mars prochain.

En marge du terrain, l'encadrement s'active pour sa part. Il propose au printemps un repas destiné à remercier les partenaires qui suivent et soutiennent le club, ainsi que la sardinade estivale désormais traditionnelle pour les juilletistes, sans oublier la fameuse escargolade des Fêtes patronales du mois d'août.

Enfin, comme de coutume, le club se réjouit de terminer l'année en compagnie des membres et amis présents au réveillon de la Saint-Sylvestre.

Contacts : Thierry Lannelongue : 05 62 29 43 95 ou
René Antoniazzi : 05 62 29 43 87

RÉSIDENCE MONTROYAL : LA VIE DE NOS AÎNÉS ...

Pouvoir avancer en âge sans être obligé de quitter son village, pouvoir retrouver des amis, des connaissances et partager des souvenirs, ce sont là les moments privilégiés de la maison de retraite.

Celle-ci compte 25 employées, totalement dévouées et aux petits soins auprès des 32 résidants qui aiment à raconter la vie d'autrefois « de leur temps » comme ils disent. Ce partage de la mémoire, qui inspire le respect, nous permet d'apprendre et de récolter et affiner notre connaissance du passé par ces anecdotes souvent narrées avec humour.

Les bénévoles dévouées, Francette et Maryse, proposent régulièrement aux résidants des animations diverses (loto, jeux de société), organisent des sorties, sans oublier les anniversaires de chacun, ni les décorations pour préparer la fête de Noël. À l'occasion, chansons et danses sont également présentes dans les têtes et les coeurs.

Si vous passez par la rue Pémay, laissez quelques minutes de votre temps dans ce lieu de vie ouvert à toutes et à tous. Un petit mot, un sourire, soyez en certain, seront appréciés et se transformeront en un rayon de soleil pour nos aînés.

Contact : 05 62 29 50 00

CLUB MONT ROYAL : AVEC LES AS DE LA BELOTE !

Une cinquantaine des 77 membres du club Mont Royal participe régulièrement aux activités proposées par l'association. Même si de nouveaux retraités s'estiment trop jeunes pour la rejoindre, les lotos, repas et autres rencontres permettent de passer de bons moments ensemble. Et des talents s'ajoutent à l'ensemble comme Mario Penafiel, récemment arrivé de Bordeaux, dont l'accordéon a égayé les soirées châtaignes et cassoulet, pour la plus grande joie de tous.

Au-delà de purs moments conviviaux, l'association organise également des rencontres pratiques comme cette journée pro confort où de nombreux produits concernant l'art culinaire, l'hygiène alimentaire, les soins du corps ou la qualité du sommeil ont été présentés. La journée s'est poursuivie par un repas gratuit agrémenté d'une tombola riche en lots. Il y eut également une journée consacrée à la transmission du patrimoine avec un conseiller financier et Maître Sandra Sottom, notaire à Montréal. De précieux conseils ont été prodigués.

Le club est ouvert tous les mardis et vendredis pour la belote, le scrabble, la pétanque et d'autres activités ludiques.

LA PÉTANQUE BALARINOISE

L'association compte une cinquantaine de membres qui pratiquent de façon amicale ou en compétition ce sport convivial. Stables depuis de nombreuses années, les effectifs permettent d'organiser plusieurs manifestations, tant en concours internes qu'en participation à des compétitions officielles sous l'égide de le Fédération Française de Pétanque.

Cette année, l'association fêtera son demi-siècle puisqu'elle a été créée en 1963 au hameau de Balarin. Des festivités sont naturellement prévues au printemps afin de célébrer dignement cet anniversaire.

Le club accueillera avec bienveillance toute personne intéressée par la pratique de ce sport et aimant partager des moments de convivialité.

Contact : José Soubiran, Président

Tél. : 06 14 14 45 35 ; mail : petanquebalarinoise32@sfr.fr

NOS GRAND'MÈRES SAVAIENT

Les grand'mères savaient poursuivent leur ouvrage sans se décourager mais leur appel à rajeunir le groupe reste vain. Un repas de reconnaissance ce 7 novembre fut l'occasion de fêter Marguerite Danis qui aborde sa 90e année !!! avec le sourire.

Si les ouvrières manquent, ce n'est pas le cas des œuvres à soutenir, qui elles, sont nombreuses.

Georgette Portolan est prête à enregistrer les bonnes volontés les lundis de 14h à 17h.

Contact : Mme Pascal 05 62 29 46 95 ou Mme Jaurrey 05 62 29 51 97

L'ELAN ARQUIZANAIS : DÉFILÉ DE MOTOS ANCIENNES

Comme chaque année, l'ambiance était au rendez-vous des traditionnelles fêtes d'Arquizan, le dernier week-end de juillet.

L'édition 2012 a connu une innovation avec une balade à moto, le dimanche matin, rassemblant une centaine de motards, aboutissant à Arquizan. Cette nouveauté était à l'initiative de l'association Les Échappements Élusates.

Étant donné le succès public rencontré par ces motos historiques, les organisateurs envisagent de renouveler l'opération avec si possible, des vieilles voitures. Des contacts sont pris avec des associations régionales.

Contact : Sonia Carraro tél. 05 62 29 42 63

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MONTRÉAL

Les chasseurs montréalais peuvent se réjouir d'une saison de chasse 2011-2012 positive. Il a été prélevé sur le territoire quelque 71 chevreuils et 48 sangliers. Une grande partie de la venaison a été offerte et c'était une première pour les sangliers, aux propriétaires des terrains traversés, en dédommagement des dégâts causés aux cultures par ces animaux de plus en plus nombreux et le reste aux chasseurs et à des associations caritatives.

La Fédération Des Chasseurs du Gers impose à chaque société un quota minimum et maximum de bracelets de chevreuils. Pour cette saison, la fourchette se situait entre 101 pour le minimum et 107 pour le maximum. La société de chasse de Montréal paie 26 euros par bracelet à la fédération, soit un total de 2 782 euros.

Comme 70 % des sociétaires de Montréal ne participent pas aux battues collectives ou ne font pas l'effort d'y participer au moins une fois l'an, la société de chasse est obligée de faire appel aux chasseurs des communes voisines pour la gestion du gros gibier. Rappelons que la chasse est nécessaire pour la régulation de ce type de gibier qui ne connaît plus de prédateur naturel.

Les dégâts causés sur des propriétés par les sangliers ou les chevreuils sont indemnisés par la fédération départementale de chasse au moyen d'une taxe prélevée sur les permis de chasser.

Comme dans de nombreux villages, les chasseurs montréalais vieillissent et peinent à se renouveler. En 5 ans, on observe une chute de 110 permis à 86. Affaire à suivre. Il n'est nullement besoin de rappeler que dans nos contrées, outre un loisir naturel, la chasse est aussi un service écologique pour l'observation et la gestion du gibier.

La société de chasse édifie un petit bâtiment à la maison de la chasse pour y installer une chambre froide destinée à conserver le gibier dans de bonnes conditions et pour stocker du matériel.

Contact : Hervé Monnier
tél. 05 62 29 11 35

JUMELAGE ET RENCONTRES

L'événement de l'année aura été la venue des Alsaciens de Wittisheim du 16 au 20 août. Logés chez l'habitant, ils étaient une centaine et ont largement apprécié le séjour. Après une soirée festive à Fourcès, ils ont passé une journée à Lourdes, puis ils ont visité Nérac en empruntant le petit train de Mézin. La municipalité les a reçus lors d'un vin d'honneur au dernier jour du séjour.

Les 17 et 18 novembre, c'étaient quelque 150 délégués des Montréal de France et d'Europe, qui ont visité la bastide. Venus de l'Ain, de l'Yonne, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Aude, mais aussi d'Allemagne, ils ont découvert l'armagnac et les secrets de sa distillation à l'occasion du week-end de la Flamme de l'armagnac. Tous ont été séduits par le traditionnel brûlot.

Cette rencontre était l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui se déroule chaque année dans une de ces communes éponymes. En 2013, ce sera au tour de Montréal en Bourgogne dans l'Yonne d'accueillir l'assemblée, début septembre.

Les Wittisheimois doivent aussi revenir présenter l'une de leurs spécialités à une date encore non déterminée.

L'association remercie les bénévoles, qui ont permis de faciliter le séjour des invités et ainsi, de renforcer les liens d'amitié qui nous unissent.

Contact : Michel Massartic
tél. 05 62 29 43 18

UNE CHAMPIONNE CHEZ LES POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers de Montréal est dirigé par le major Serge Betuing, secondé par le sergent Ludovic Lafontan. Il comporte seize sapeurs d'horizons professionnels différents, dont quatre employés municipaux et une femme, tous volontaires.

Intervenant sur un rayon d'action comprenant les communes de Montréal, Lauraët, Lagraulet, Larroque-sur-l'Osse et une partie de Labarrère, le centre de secours a comptabilisé quelque cent dix interventions en 2010, dont 80 % concernaient des secours aux personnes à la suite de malaises, d'accidents du travail, tandis que les accidents de la circulation sont peu nombreux.

Le centre de Montréal est fier de compter une championne de France dans ses rangs, puisque Séverine Eloire a remporté l'épreuve nationale du parcours sportif de 1 000 m.

Mais depuis quelques années, le corps se trouve en sous-effectif car les centres de cette catégorie peuvent accueillir jusqu'à vingt-cinq sapeurs. Le major Betuing lance un appel à candidature en sachant qu'outre des capacités physiques minimales, il faut développer un goût de l'engagement et la volonté de s'occuper des autres.

Contact : 06 86 84 69 52
ou 06 84 11 17 86

MISE AU POINT DE MONSIEUR LE MAIRE

Un de nos médecins récemment installé a décidé de quitter la Commune pour des raisons qui lui sont propres. Des âmes bien intentionnées ont fait retomber la responsabilité de ce départ sur la municipalité et au maire en particulier qui n'auraient rien fait pour le retenir.

Deux précisions s'imposent :

un médecin est libre de s'installer où il veut et quand il veut.

La municipalité a fait différentes propositions pour héberger ce praticien, mais sans succès.

Celui-ci a eu l'honnêteté de dire à ses patients que la commune lui avait fait des propositions et qu'il n'avait pas donné suite.

Cette mise au point vise à faire comprendre à certains qu'il vaut mieux se renseigner avant de parler à tort et à travers.

LES PLUS BEAU VILLAGES DE FRANCE

Depuis la création de l'association en 1982, Qualité, Notoriété, Développement sont les trois axes de sa stratégie. Préserver et valoriser le patrimoine des communes membres pour accroître leur notoriété et susciter ainsi leur développement économique… Cette triple ambition est portée par les travaux de trois Commissions techniques et les 157 villages membres les partagent.

Avant l'Assemblée générale du trentenaire, qui se tenait cette année à Collonges-la-Rouge (Corrèze) où l'association est née, un atelier technique sur le thème « Stationnement et circulation » a rassemblé plus d'une centaine d'élus. À travers les exemples de différentes démarches dans les villages, il fut question de problématiques récurrentes aux sites touristiques comme le stationnement payant, la mise en réserves de terrains destinés au stationnement, la signalétique ou encore l'insertion paysagère des aires de stationnement.

Un autre atelier était consacré au thème « Tourisme et Intercommunalité ». À l'appui de différents exemples de villages ayant transféré la compétence touristique à leur structure intercommunale, les thèmes de la professionnalisation du personnel, de la mutualisation et de la rationalisation des outils de promotion, mais aussi de la perte d'autonomie en matière touristique, de la perception de la taxe de séjour ou encore de la place accordée aux Plus Beaux Villages dans une intercommunalité ont été débattus.

Conformément au principe adopté en 2010 de ré-expertise systématique des villages classés tous les Six ans, vingt-six villages ont fait l'objet de cet examen. Montréal, qui appartient au groupe des fondateurs, a vu son classement confirmé. Comme rien n'est jamais acquis définitivement, cela ne l'empêche pas de porter un soin constant à la qualité de son environnement, de ses bâtiments, à la signalétique et à son accueil.

NAISSANCES

BERGES Alice, Anna	29 mars
CARRERE Maël, Maxime, Robin	2 avril
HOCHAIN Mathieu Jean-Marc Georges Claude Mathéo Quentin	21 juillet
COUDERT Lucien Daniel Anthony Justin	14 octobre
WILKINS George, Gascogne	23 novembre
AYME Tico Gabriel Sayon Didier Marcel	27 novembre
GIMENEZ Océane-Léa	27 décembre

MARIAGES

VAN UYTVANCK Philippe Marcel - BARRIER Annie Paulette Marie	2 juin
DE WIT René Jean Cornélius - MAURIAL Emilie	30 juin
CONSTANT Guillaume Pierre René - NOIRET Nathalie Christine Micheline	28 juillet
LAFONTAN Ludovic - SATTLER Carine Géraldine	4 août
LE BERRE Ludovic, Lionel - LANNES-MOUMAS Lise	18 août
MUTSINZI Serge Sugira – BISSUEL Marianne	1er septembre
CARON Christophe Jean Nicolas – VIBERT Natacha Sophie Mireille	3 novembre

DECES

CASTENDET Patrick Alain 57 ans	15 janvier
LAFFAGE Irma veuve LAFFARGUE 80 ans	4 février
DUMAS Irène veuve LABIT 99 ans	7 février
CORMAND Eloi François Yves Marie 79 ans	16 mars
SOUBIRAN Huguette, Marie, Anne, Gabrielle veuve ROTTIER 86 ans	30 mars
LAFFITTE Andrée Jeanne épouse CARDEILLAC 85 ans	5 avril
GOURGUES Nelson Fernand 88 ans	5 avril
BAUDÉ Marguerite 84 ans	21 avril
HALNAUT Georges Jean Claude 75 ans	25 avril
DUPOUY Gabrielle épouse LUSSAGNET 61 ans	9 mai
DAUGE Jeanne veuve REMAZEILLES 99 ans	18 mai
BRANET Lydie épouse CAHUZAC 80 ans	10 juillet
CASTENDET Yves Gabriel Alban 64 ans	7 août
IDIART Jeanne veuve JAN 87 ans	12 septembre
CANAC Jean, Pierre 85 ans	23 septembre
DASTE Roger, Jean 88 ans	24 septembre
COSTE Huguette Marie Jacqueline ep. SAINT-ARAILLES 85 ans	25 septembre
CELOTTI Tullio 90 ans	26 septembre
YOUNG Irene Doris veuve WEBB 93 ans	29 septembre
DUFOURC Solange veuve LALANNE 89 ans	18 octobre
DUFRANC Georges 91 ans	11 novembre
MOREL Daniel 84 ans	8 décembre
LUSSAGNET Guy Claude 62 ans	27 décembre

NUMEROS UTILES :

Mairie	05.62.29.52.00
Préfecture	05.62.61.44.00
Sous-Préfecture	05.62.28.12.33
Tribunal Condom	05.62.28.15.49
TGI Auch	05.62.61.67.00
CLAE Montréal	05.62.29.58.65
CLAE Castelnau	05.62.29.24.81
SICTOM Condom	05.62.68.22.70
DSD (service social)	05.62.29.43.29
Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	18
Centre antipoison	05.61.77.74.47
Taxi Ambulance	05.62.09.93.94
Ecole	05.62.29.44.43
Dr BAILLEUL	05.62.29.48.17
Dr MELON	05.62.29.41.41
Pharmacie	05.62.29.43.31
Infirmières	05.62.29.45.06
ERDF n° vert	0 800 650 309
ERDF urgence dépannage	0 810 333 009
La Poste	05.62.29.44.49
Violences conjugales	39.19

PERMANENCES :

Point information services à la personne : tous les mercredis de 10h à 12h en mairie. Prendre rendez-vous auprès de Pierrette SEGAT au 06.70.07.50.10.

Conciliateur de justice : tous les 1er mardis après-midi du mois. Contacter la mairie qui vous fixera un rendez-vous.

Permanence assistante sociale Conseil Général : mercredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous, Rue Aurensan. Tél. 05.62.29.43.29.

Trésor Public : mardi de 8h30 à 12h.
Tél. 05.62.29.43.28